## Manifestations anticléricales à Liège

### CARNAVALESQUE CÉRÉMONIE

*Liège, 6 janvier* — Avec toute la solennité théâtrale de la liturgie, la cérémonie du sacre de M. Rutten a eu lieu ce matin. Dès huit heures et demie, les curieux affluent aux abords de la cathédrale et de l'évêché, un piquet de lanciers, en grande tenue, stationne devant la cour de la maison épiscopale.

A 9 h. 5, le cortège qui doit amener le nouvel évêque se forme et se met bientôt en marche. Il comprend des prêtres en surplis blanc, des prélats, des évêques et le cardinal de Malines; les évêques de Bruges, de Tournai, de Namur, de Rurémonde, de Tyr sont présents.

Il y a du monde sur le parcours de ce premier cortège qui pénètre dans la cathédrale à 9 h. 20.

A midi et demi le nouvel évêque, accompagné du cardinal et des autres prélats, tous revêtus de leurs ornements d'apparat, quittent l'église. Ils font une promenade processionnelle dans les principales rues du centre, entre une double haie de soldats, car, malgré la constitution dont le gouvernement n'a aucun souci, toute la garnison avait été mobilisée.

Au moment où le cortège débouche devant la rue Pont-d'Avroy, de violentes protestations se font entendre, plus de 500 personnes, parmi lesquelles des groupes d'étudiants, sifflent et crient : A bas la calotte ! A bas les petits frères ! Il y a un *moment de vif émoi, des colnètre manifestations* se produisent et ce n'est que quand le cortège a complètement défilé, que la manifestation s'apaise.

## Trois enfants carbonisés

*Saint-Pétersbourg, 6 janvier.* — Le feu s'est déclaré dans l'asile des enfants pauvres, situé rue de Moscou.

Trois enfants ont péri dans les flammes. Leurs cadavres ont été retrouvés affreusement carbonisés.

## Ville pillée par les soldats

*Lisbonne, 6 janvier.* — Une dépêche de Torres-Novas annonce que la garnison révoltée a pillé les magasins de la ville, aux cris de . Vive la République ! Des troupes auraient été demandées au gouvernement du Portugal pour rétablir l'ordre.

# ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

## ELECTIONS MUNICIPALES

### du 19 Janvier 1902

### CANDIDATS DU PARTI OUVRIER

*1re SECTION Epeule).*

**Henri CARRETTE**, maire démissionnaire, sortant.
**Hervé MILBEO**, adjoint au maire, démissionnaire, membre de la Commission de la caisse des écoles.

*2e SECTION ( Fontenoy).*

**Henri CARRETTE**, maire démissionnaire,
**Henri THERIN**, adjoint au maire, démissionnaire, membre de la Commission des écoles.
**Séraphin PONTHIEU**, adjoint au maire, démissionnaire, membre de la Commission de la caisse des écoles.
**Henri HESPEL**, conseiller sortant, membre de la Commission de la caisse des écoles.
**Joseph DEDONCHER**, conseiller sortant.
**Floris TONNEAU**, conseiller sortant.

*3e SECTION (Cul de Four).*

**Henri CARRETTE**, maire, démissionnaire
**Achille LEPERS**, adjoint au maire, démissionnaire, membre de la Commission de la caisse des écoles.
**Henri VANDEPUTTE**, conseiller sortant.
**Adolphe DENEVE**, conseiller sortant.
**Henri KIMPE**, conseiller sortant.
**Aimé MOREL**, conseiller sortant.
**J.-Bte WILFART**, conseiller sortant, administrateur des hospices.
**Charles NYS**, conseiller sortant.

*5e SECTION (Pile).*

**Liévin BAILLEUL**, adjoint au maire, démissionnaire, administrateur des hospices.
**Ivo VAN WAEREBECKE**, adjoint au maire démissionnaire, administrateur du bureau de bienfaisance.
**Achille DUJARDIN**, conseiller sortant, administrateur du Mont-de-Piété.
**Achille CARPENTIER**, conseiller sortant.
**Louis CARPENTIER**, conseiller sortant.
**Henri WATTREMEZ**, conseiller sortant, administrateur du bureau de bienfaisance.
**Charles STIENNE**, conseiller sortant.

## « Faux Républicains Vrais Calotins »

Il y a un fait qui est acquis avant même que leurs noms soient officiellement connus, c'est que les «vrais républicains», que l'Union cosaque va présenter, ne sont et ne peuvent être que des renégats domestiqués par la calotte, des cléricaux mal décrassés, avec, dans le nombre, quelques ouvriers jaunes, traîtres à leur classe.

Il existe, en effet, au point de vue de la sincérité des opinions républicaines, une pierre de touche excessivement sure.

Etes-vous favorable à l'éducation cléricale ? Vous n'êtes pas républicain.

Et voici le pourquoi, comme dit l'autre :

L'éducation cléricale est un défi au monde moderne. Tenons-nous fermement attachés à la partie de notre programme relative à l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Il la faut obligatoire pour que personne n'en soit privé. Qu'on ne vienne pas *parler ici de servitude imposée au* PERE DE FAMILLE. *Le père de famille doit assurer la raison à son enfant ;* sans cela il *commet un véritable meurtre intellectuel et moral* dont il doit compte à la société. Ensuite, il faut que cette éducation nationale soit *laïque*. En effet, il ferait beau voir des gens qui ont rompu avec le monde, qui, comme ils le disent, se détachent de la terre et de la société des hommes, qui n'ont d'intérêt que dans un monde mystique et surnaturel, il ferait beau voir ces gens nous chercher chicane, nous parler d'oppression des consciences et nous imposer leurs croyances. Messieurs, il est impossible que des hommes qui ayant fait vœu de célibat et de chasteté — et vous savez comment ils tiennent leur vœu — ne sont pas compétents pour instruire des enfants destinés à vivre dans nos sociétés humaines, continuent à s'arroger le droit de pourvoir à l'éducation de la France moderne.

Qui disait cela ? Gambetta, contre qui le «Journal» soi-disant catholique et honnête de Roubaix» vomissait quotidiennement l'injure, et dont les Motte et Cie cherchent maintenant à exploiter le cadavre.

Et c'est même ce qui nous permet de leur opposer, comme nous le faisons, l'opinion que Gambetta accentuait en ces termes plus énergiques encore :

Il ne faut pas que des hommes qui ont en abomination la société moderne, *qui insultent tous les jours la liberté politique, qui nient le libre arbitre, qui nient l'indépendance de l'homme*, QUI NIENT LA FORME RÉPUBLICAINE, *IL NE FAUT PAS* QUE CES HOMMES ENSEIGNENT LEURS DOCTRINES SERVILES AUX GENERATIONS FUTURES. Les enfants sortis des mains de tels instituteurs ne peuvent être parmi nous, dans notre société arrachée au joug clérical, que des *ennemis* ou des *dupes* et nous devons nous défendre contre ce double danger.

Les candidats de l'U. S. et P., qui s'engagent à subventionner indirectement les écoles congréganistes, sont donc de faux républicains, au témoignage même de celui dont ils se réclament.

Pas un républicain ne peut voter pour eux. Pas un travailleur, pas un Roubaisien ne le peut davantage, comme nous allons voir.

## Conférence socialiste

### AU THEATRE COUVREUR

C'est par une superbe réunion, heureux présage d'un éclatant succès prochain, que la période électorale a débuté hier.

Le théâtre Couvreur était comble dès huit heures.

Des chants socialistes sont dits et repris en chœur par toute l'assistance.

L'entrée de Carrette, accompagné de Guesde, Zévaès, et de tous les conseillers municipaux socialistes est saluée par une manifestation vraiment imposante. Pendant dix minutes, c'est un véritable tonnerre de bravos qui éclate.

La salle, par acclamations, nomme le citoyen Henri Carrette, président, avec comme assesseurs, les citoyens Lefebvre Henri et Bailleul Lévin.

Quand les applaudissements se sont tus, le citoyen Carrette se déclare souffrant, prie l'assemblée de l'excuser, et donne la parole au citoyen Bailleul, pour exposer la situation municipale.

DISCOURS DE BAILLEUL

Bailleul explique comment l'administration municipale fut amenée, par l'invitation que lui adressa le gouvernement, à s'occuper de la suppression de l'octroi.

— « Tout d'abord, dit-il, nous avons dû rechercher quelles étaient les taxes de remplacement les plus justes, celles qui ne chargeraient pas les ouvriers qui manquent déjà du nécessaire. »

L'orateur expose pour quelles raisons on fut amené à envisager la question d'une taxe sur les moteurs et machines à vapeur. Le gouvernement, grâce aux menées de M. Motte, fit savoir qu'il n'admettrait pas cette taxe.

On dut donc étudier la question de l'application d'autres taxes.

Pour les petits commerçants, dit Bailleul, on leur substitua, en place de l'octroi, des taxes de compensation, il n'y avait pour eux aucune surcharge.

Mais il fallait retrouver les recettes d'octroi, que ne payaient plus les ouvriers et c'est aux propriétaires que nous avons dû demander la différence.

M. Motte, grâce à ses millions, — et non à son éloquence, — parvint à modifier l'opinion de certains députés et réussit par des manœuvres spéciales que tous connaissent, à faire repousser le projet de la municipalité.

Puis Bailleul, parle du déficit, explique les raisons qui l'ont amené. Il parle du déficit de 150,000 francs sur les prévisions du service des eaux en 1901 qui existe par suite des forages établis par les patrons, alors que de grosses dépenses ont été assumées pour les besoins des usines, par la Ville.

Il continue en démontrant que grâce à la misère et au chômage dûs à M. Motte et à ses amis, on a dû augmenter dans des proportions considérables, les secours alloués aux établissements charitables.

L'octroi donne 200,000 francs de déficit sur les prévisions en 1901 ; cela est dû aux perturbations portées en ville par M. Motte et ses domestiques, *semant la crainte, la méfiance, dans notre population.*

Ont-ils, ces censeurs de la minorité, crié casse-cou ; ont-ils signalé le danger, pas du tout, ils ont, au contraire, tout fait pour créer la gêne dans les finances de la Ville ; les responsables, ne sont-ce pas les membres de la minorité ? (Si, oui, oui).

M. Motte et sa clique ont crié que nous voulions écraser les petits commerçants, et ces derniers les ont crus. Ils verront bientôt s'ils n'ont pas été trompés.

Bailleul rappelle le cambriolage de la Chambre qui a pour toujours fait passer M. Motte à la postérité.

Il explique pourquoi, fidèle à sa promesse, la majorité socialiste a démissionné, après le vote de la Chambre.

Il blâme la conduite du gouvernement dans la question de la suppression des octrois de Roubaix, où pas un seul membre du gouvernement n'a su ni voter, ni prendre position, malgré les promesses faites à l'administration municipale socialiste.

En terminant, Bailleul adresse un appel aux ouvriers en faveur de la liste ouvrière, qui rentrera à l'Hôtel de Ville, pour y faire comme elle l'a toujours fait, son devoir envers la classe des travailleurs des bagnes capitalistes.

La victoire du 19 janvier prochain, sera la promesse de la victoire de mai prochain (Vifs applaudissements).

Le citoyen CARRETTE annonce la présence du citoyen Dognien, secrétaire de la Fédération des travailleurs socialistes de l'Isère, il lui donne la parole.

Le citoyen Dognien adresse aux travailleurs roubaisiens le salut socialiste des camarades de l'Isère.

Il exhorte les prolétaires de Roubaix à faire leur devoir de classe, et à voter contre les candidats de la classe patronale, et il fait des vœux complets pour le succès des candidats socialistes. (Vifs applaudissements)

DISCOURS DE DELORY

Delory est très applaudi lorsqu'il aborde la tribune.

Il rappelle toute l'histoire de Roubaix socialiste, et les efforts qui ont été faits pour conquérir l'Hôtel de Ville, qui ne devint vraiment la MAISON COMMUNE, où les ouvriers y furent admis, que le jour où les ouvriers élus y entrèrent.

L'œuvre de Roubaix-Socialiste a fait, et fait encore l'admiration de tous.

C'est Roubaix-Socialiste qui a eu l'honneur de créer les cantines scolaires, création qui fait le tour du monde.

C'est ainsi que certaine administration municipale bourgeoise de ce pays a dû vous imiter pour essayer de se maintenir au pouvoir.

L'orateur dit que les adversaires n'ont jamais eu le courage d'affronter la tribune dans les milliers de réunions organisées par les travailleurs, ni les Reboux, ni les Rousseau, ni les Lagache, n'ont jamais osé venir dire devant les travailleurs socialistes, les calomnies colportées par leur presse spéciale, ou lancées dans leurs réunions privées.

Parlant de l'élection de 1898 qui envoya Motte à la Chambre, Delory dit : « *Il y a peut-être un Motte de plus à la Chambre, mais il n'y a pas une motte de beurre en plus chez vous* » (On rit).

L'orateur dit qu'il n'est pas possible que la cité ouvrière de Roubaix ne flagelle pas la face des patrons à la Motte.

Après un discours du citoyen Braeke, la parole est donnée au citoyen Zévaes et, enfin, à Jules Guesde.

DISCOURS DE GUESDE

« Moi aussi, dit Guesde, j'ai confiance dans votre verdict de janvier prochain. Moi aussi, j'ai confiance dansvotre conscience de classe »

L'orateur oppose aux gestions bourgeoises les gestions ouvrières, et il tire cette conclusion, que les premières ont toujours connu le barbottage en plein Panama financier comme à Lille du temps de M Géry Legrand, ou au gouvernement qui avoue 300 millions de déficit, — alors que les autres ont toujours fait preuve d'une intelligence indiscutable et d'un dévouement désintéressé.

Le vote du 19 janvier sera un vote de conscience de classe, et ce sera un gage de l'échec de Motte-Cosaque en mai prochain.

Vive Carrette, dit-il, maire de Roubaix ! Vive Guesde, député de Roubaix. (Applaudissements).

La minorité patronale prétendait au Conseil municipal qu'elle prenait la défense des intérêts de Roubaix-ouvrier, comme l'a fait et prétendu M. Motte à la tribune de la Chambre, — en combattant la suppression des octrois.

Comment se fait-il que les prétendus défenseurs des ouvriers Roubaisiens, n'ont pas osé se représenter comme l'ont fait les socialistes, devant les électeurs.

C'est parce qu'ils savent que s'ils lâchaient une minute le siège où ils se cramponnent, ils ne le retrouveraient plus. (Applaudissements).

*La suppression de l'octroi aurait rapporté* environ 70 fr. par ménage ouvrier, soit 3 millions qui auraient servi à alimenter le commerce local, car l'ouvrier n'a pas comme son patron, la ressource de faire revenir de Paris, du Louvre ou du Bon Marché, la chemise pour le petit, le pantalon ou la robe nécessaires aux siens.

Ces vêtements il aurait pu les acheter avec ses 70 francs, aux petits commerçants de la localité.

Voilà ce que les petits commerçants ne comprennent ou ne savent pas.

L'orateur parle ensuite de la taxe sur les maisons de rapport, les usines qui sont vraiment des maisons de rapport, permettant de créer ces fortunes des Mille et une Nuits que l'on cite à Roubaix.

Si la légalité bourgeoise n'était pas là, il y a longtemps que les trois millions payés à l'octroi annuellement par les travailleurs, auraient été répartis entre les patrons qui s'enrichissent de la sueur, de la force, de la santé, des nerfs des travailleurs.

M. Motte est le veau d'or, le capital devant lequel s'inclinent les Méline, les Waldeck, et autres serviteurs et complices du dieu capital.

Quelle que soit la forme du gouvernement, ce qui ne change pas, c'est la même classe qui, exploitant déjà dans les usines, les travailleurs, les exploite ailleurs, avec le pouvoir politique que les travailleurs, flâtas, lui mettent dans la main.

Ce sont les travailleurs qui se donnent leurs maîtres, c'est le prolétariat qui a été au-dessous de sa mission, qui a forgé lui-même l'instrument de sa servitude. (Bravos).

Il faut que cela cesse, et que l'exemple de Roubaix qui sait s'émanciper soit fécond dans toute la France.

Guesde dit qu'il ne mentira jamais et qu'il ne s'abaissera jamais à de tels procédés électoraux, en mettant sur les murs de Roubaix, Motte-Chômage, comme lui l'a fait à l'égard de Guesde, « pauvre petit propagandiste d'un grand parti. »

Et cependant le chômage a augmenté depuis que M. Motte est député.

Le chômage actuel est le résultat de l'anarchie sociale, d'une crise qui échappe à tout le monde.

Mais il y a un chômage où M. Motte et ses amis ont une large part de responsabilité, c'est celui qui résulte par suite de l'établissement d'usines à l'étranger, en concurrence du travail de la région du Nord.

Ces patrons patriotes font produire annuellement en Russie pour 60 millions de salaires, volant les ouvriers de France du travail qui doit assurer la patée aux enfants. Voilà la responsabilité de M. Motte, il est beau de descendre dans l'arène et de jouer une partie avec un pareil adversaire. *M. Motte, c'est bien d'avoir osé défendre votre classe, mais vous êtes le dernier !*

« Derrière vous, il n'y aura plus que des sociétés anonymes, constituées par des inutiles détenteurs de papier. M. Motte n'est qu'un accident ; il est le dernier des grands patrons. Je salue encore une fois mon adversaire de demain. »

Après un vain appel à la contradiction, le citoyen Carrette donne lecture de l'ordre du jour ci-après, adopté par acclamations à l'unanimité.

Les électeurs réunis le lundi 6 janvier 1902 au nombre de 2,000, dans la salle du théâtre Couvreur, après avoir entendu les citoyens Bailleul, Dognin, Delory, Bracke, Zévaès, Guesde, s'engagent à faire une active propagande en faveur des candidats du Parti ouvrier.

Remercient les élus socialistes d'avoir toujours fait leur devoir envers la classe ouvrière à la mairie.

Et, reconnaissant que les travailleurs sont toujours lésés dans leurs légitimes revendications par les forces capitalistes et réactionnaires coalisées,

Flétrissent la conduite à la Chambre de M. Motte, député provisoire de Roubaix, et se séparent aux cris de . Vive le Parti ouvrier ! Vive le Conseil municipal socialiste démissionnaire.

La réunion s'est terminée à dix heures et demie.

Une manifestation superbe s'est organisée à la sortie, sans donner lieu à aucun incident.

## INCENDIES DE FERMES

### A LA FERME WATTEAU

Hier matin, vers une heure et demie, un incendie s'est déclaré à la ferme Watteau, une des plus vieilles bâtisses de notre ville, rue de Cohem, aux Trois-Ponts.

La ferme est occupée par M. Charles Watteau, *âgé de 34 ans, fermier.*

Le feu a pris dans l'étable ; l'alarme a été donnée par le garde-champêtre Denoyelle, qui se trouvait dans le quartier, avec quelques camarades, et tous ont fait leurs efforts pour sauver le bétail et le matériel de la ferme

On réussit à faire sortir les deux chevaux et quatre vaches, quatre autres vaches ont péri dans les flammes ; une cinquième a eu la croupe brûlée.

LES SECOURS

L'organisation des secours a été très-difficile, étant donné le manque d'eau ; les pompiers durent établir la prise d'eau, non loin de la gare de Roubaix-Wattrelos, ce qui annula en partie la pression. Le tuyautage était établi sur une longueur de 900 mètres.

Quand les pompes commencèrent à fonctionner tout était presque consumé.

Les animaux sauvés ont été conduits à la ferme Lebrun, qui devait quelques instants plus tard, être également la proie des flammes.

LES DEGATS. — UN AGENT BLESSE

Les dégâts peuvent être évalués à environ 12,000 francs, 6,000 pour l'immeuble et 6,000 pour le matériel : bestiaux, mobilier, etc.

Tout est couvert par deux assurances.

L'immeuble brûlé, était la propriété de M. Ferdinand Dujardin, demeurant à Lille.

Au cours de l'incendie, le sergent de ville, Meirhaeghe, est tombé sur une herse et a eu la main traversée par une des pointes de cet instrument

LA CAUSE DU SINISTRE

Pour M. Watteau, comme pour la police, l'incendie serait dû à une cause criminelle, et cependant personne n'a été avant-hier ni dans la nuit, dans cette partie du bâtiment incendié.

Un nommé Lessenne Joseph, âgé de 18 ans, a couché dans l'écurie, avec le consentement de M. Watteau, qui l'emploie aux travaux des champs depuis trois jours.

Lessenne a été interrogé ; rien n'a été relevé à sa charge.

M. Grimaldi, commissaire du 5e arrondissement, assurait le service d'ordre.

### A LA FERME LEBRUN

Quelques heures après l'extinction de ce premier feu, vers 5 heures, un deuxième incendie éclatait, dans le même quartier, rue des Trois-Ponts, 2, dans la ferme de M. Lebrun, âgé de 33 ans, où l'on venait d'abriter les animaux de la ferme voisine, incendiée.

Très heureusement, les pompiers étaient encore à la ferme Watteau lorsque le sinistre éclata, ils purent immédiatement circonscrire l'incendie.

Les dégâts sont moins importants que chez le voisin, ils sont évalués à environ 2000 francs couverts par une assurance.

LA CAUSE DE L'INCENDIE. — UN POMPIER BLESSE.

Malgré qu'on ait voulu y voir tout d'abord de la malveillance, il est plus que probable que le feu a dû être occasionné par une imprudence de fumeur, alors qu'on amenait pour les mettre à l'abri, les animaux de la ferme Watteau.

Au cours de ce deuxième incendie, le caporal des pompiers, Alfred Petit, âgé de 40 ans, s'est blessé à la jambe droite en tombant dans la fosse au purin. Transporté à l'estaminet des Trois-Ponts, il a reçu les soins de M. le docteur Duprez, qui n'a constaté que des contusions, on l'a conduit à son domicile sur une civière.

Les pompiers ont regagné leur casernement à 6 heures du matin.

## LES CAPRICES DU SOLEIL

Est-ce que le soleil se ferait un malin plaisir de bouleverser les habitudes de notre planète. Pour peu qu'il nous envoie, comme hier, quelques jours encore, sa plus douce chaleur, ça va devenir un vrai chambardement.

Les marronniers commencent à montrer des bourgeons.

C'est le printemps qui s'avance... trois mois trop tôt !

Les vieux eux-mêmes ont une façon de courir.. les rues qui indique aussi des velléités printanières.

Qu'arbres et vieux se mêtient pourtant !

Au premier froid tout tombera lamentablement, fleurs et.. ardeurs !

## SIFFLETS ET SIRÈNES

Nous appelons l'attention de M. Qui-de-Droit sur un arrêté que vient de prendre M. Lépine, préfet de police, pour limiter la durée des signaux et appels au moyen des appareils dits «sifflets et sirènes»

Voici ce judicieux document :

Considérant, dit l'ordonnance, qu'un grand nombre des usines et ateliers où la force motrice est produite par la vapeur emploient, soit pour appeler les ouvriers au travail, soit pour donner certains signaux, des avertisseurs dits « sifflets et sirènes », qui, par leur son bruyant et prolongé, troublent profondément le repos et la tranquillité des habitants de Paris,

Considérant qu'il importe de remédier à un tel abus qui donne lieu à des plaintes nombreuses et légitimes,

*Ordonnons ce qui suit :*

*Article premier.* — La durée des signaux ou appels au moyen d'appareils dits « sifflets et sirènes à vapeur » dans tous les établissements industriels de Paris, quels qu'ils soient, ne pourra, en aucun cas, excéder quinze secondes.

*Article 2.* — Les contraventions à la présente ordonnance seront constatées par des procès-verbaux ou des rapports qui seront déférés aux tribunaux compétents.

Si une pareille mesure était prise dans nos cités industrielles du Nord, elle serait certainement bien accueillie des populations. On pourrait même ajouter «les cloches d'églises» aux sifflets et sirènes, car elles troublent au même titre le repos et la tranquillité des citoyens, — peut-être même davantage !

## A NOS ÉDILES

La ville de Zurich (Suisse) vient d'installer cent reverbères munis d'une horloge qui allume et éteint automatiquement le bec à une heure voulue. Il suffit de régler de temps en temps cette horloge pour obtenir un allumage et une extinction conformes aux besoins publics.

Le progrès fait mieux que de perfectionner le métier d'allumeur de reverbères.. il le supprime.

**Chez les nonnettes.** — La congrégation autorisée dite des Petites Servantes de Marie Immaculée, dont le siège est à Gaudechart (Oise), sollicite l'autorisation prévue par la loi du 1er juillet 1901, pour son établissement de Roubaix, à la Maternité Boucicaut.

**Ecole nationale de musique.** — Par arrêté préfectoral, sont nommés . Mme veuve Duhin, professeur honoraire à l'Ecole nationale de musique, Mme Zoé Plankaert, née Brouchette, professeur de la première classe de solfège des demoiselles, en remplacement de Mme Duhin, admise à la retraite, M. Alphonse Seutin, professeur de la première classe de piano des demoiselles, en remplacement de Mme Duhin

**Listes électorales.** — Par arrête du 20 décembre dernier, le préfet du Nord a délégué pour faire partie comme représentants de l'administration préfectorale de la commission chargée de procéder à la revision pour 1902 de la liste électorale de Roubaix :

M. Deleporte-Bayart, administrateur des hospices, pour la 1re section, M. Junker, industriel, pour la 2e section M. Bipper, directeur de la condition publique, pour la 3e section ; M. François Carrette, mécanicien, pour la 4e section ; M Paul Despatures, administrateur des hospices, pour la 5e section.

**Places gratuites au théâtre.** — Les cartes numéros 301 à 300 délivrées par la mairie de Roubaix pour assister gratuitement à une représentation au théâtre de Roubaix (rue Archimède), sont valables pour le jeudi 9 janvier courant.

**Chute dans les escaliers.** — Victorine Boury, âgée de 66 ans, ménagère, demeurant rue Magenta, 3, est tombée dans l'escalier de son domicile, samedi soir, et s'est fait de multiples contusions.

Le docteur Bernard, après l'avoir soignée, a fait admettre la blessée à l'Hôtel-Dieu.

**Un accident de voiture.** — Hier, vers midi, la voiture de M. Emile Roussel, demeurant boulevard de Paris, passant rue Neuve, a renversé M. Nogaret, appariteur à l'Ecole nationale des Arts industriels, en face du bureau des écoles.

Relevé aussitôt, M Nogaret qui se plaint de douleurs internes, a été transporté àla pharmacie Couvreur, où il a reçu les premiers soins. Il a été ensuite reconduit en voiture à son domicile.

**Pour éviter l'humidité.** — Dimanche soir, vers 4 h. 1/2, pendant que Mme Léonie Lefebvre, veuve Wassenove J.-Bte, âgée de 58 ans, marchande de chaussures, demeurant rue Pauvrée, 35, s'était retirée dans sa cuisine, située au fond de sa maison, un malfaiteur resté inconnu, a entr'ouvert la porte de son magasin et s'est emparé de deux paires de caoutchouc qui étaient suspendues derrière la porte.

**Est-ce le produit d'un vol ?** — Trois paquets de glucose, d'origine inconnue, ont été donnés à un marchand de frites, nommé Julien Bogaert, par un individu qu'il ne connaît pas, alors qu'il se trouvait dans sa baraque.

Après réflexion, Bogaert est venu faire une déclaration à M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

Les trois paquets portent la marque « Levure de France », marque déposée « Fleur de lys ».

**Attaque nocturne.** — Vers 7 h. 1/2, dimanche soir, le nommé Louis Boston, âgé de 34 ans, tisserand, demeurant rue de Mouvaux, cour Sion, 10, passant au boulevard Gambetta, près des Halles, a été attaqué par plusieurs individus qui, après l'avoir terrassé, lui ont enlevé son porte-monnaie contenant environ 25 francs.

Une enquête a été ouverte au 2e arrondissement.

## ÉTAT CIVIL

*de Roubaix du 6 janvier 1902*

*Naissances.* — Lucienne Lehouck, rue du Fresnoy, 38. — Jeanne Dutranoy, rue Basse-Masure, cour Dubled, 11. — Robert Dubus, rue de Maubeuge, 32. — Mireille Bal, rue Blanchemaille. — Henri Vanmeldert, rue Decrème, 241. — Maurice Declercq, rue du Général-Chanzy, 79.

*Décès.* — Charles Derambure, 53 ans, rue Daubenton, 81. — Arthur Debovère, 8 mois, rue Decrème, cour Barenne, 3. — Eugène Duretète, 46 ans, rue Pierre-Motte, 21. — Tarcille Morelle, 41 ans, rue de Menin, 33. — Anne Decock, 72 ans, rue de l'Industrie, 93. — Jean Corveley, 42 ans, rue de l'Alma, 151. — Marguerite Crétal, 1 jour, rue des Lignes, 9. — Louis Delporte, 34 ans, rue Blanchemaille. — Joseph Servenay, 64 ans, rue de la Gare, 12.

# TOURCOING

UN ACCIDENT GRANDE-PLACE. — Hier, lundi, vers trois heures de l'après-midi, un domestique de M. Delbecque-Vantighem, voiturier, rue du Tilleul, nommé Cyrille Stiermann, 28 ans, passait Grande-Place, monté sur un lourd camion de charbon, qu'il dirigeait vers la rue Saint-Jacques.

Un cahot de la voiture projeta soudainement l'ouvrier sur le sol et une des roues du véhicule lui effleura la cuisse et la cheville droites.

Des passants, témoins de l'accident, transportèrent le blessé à la pharmacie Gilbert Cappelle, où le docteur Brunet vint lui donner ses soins.

Sur sa demande, Stierman a été ensuite reconduit en voiture à son domicile, rue de la Marlière, à Mouscron.

L'accident n'entraînera heureusement pas de conséquences fâcheuses pour l'ouvrier, qui *n'est atteint que de contusions sans gravité*, et qu'un repos de trois semaines suffira pour rétablir.

VOLS SUR VOITURE. — Depuis quelque temps des vols de ce genre sont comme très-fréquemment, aussi les conducteurs de voiture feront bien d'ouvrir «l'œil».

Samedi dernier, vers 11 heures du matin, un domestique de la Société Coopérative «La Brasserie Roubaisienne», étant occupé, rue du Moulin, à faire une livraison, aperçut un individu s'approcher de son camion et essayer d'en enlever 2 cruchons de cognac, d'une valeur de 80 francs.

Les cris du cocher mirent en fuite le voleur que des passants poursuivirent, mais sans pouvoir le rejoindre.

Le signalement de l'individu fut donné à la police, qui a découvert son identité : c'est un sieur Richard Lefebvre, 24 ans, peigneur, demeurant rue Winoc-Choqueel, 165.

Procès-verbal a été dressé à sa charge.

MOUVEMENT SYNDICAL. — Demain mercredi 8 janvier, à 8 heures précises du soir, réunion de la commission administrative du Syndicat de la Filature, au local, rue de la Latte, 33.

— Le même jour, à 8 heures et demie du soir, réunion de la commission administrative du Syndicat l'«Union des Travailleurs», chez le citoyen Constant Flament, rue du Brun-Pain, 75 bis.

Ordre du jour : Compte-rendu administratif et compte-rendu du Congrès Fédéral d'Armentières.

IL FAUT PAYER SES DETTES. — Lundi soir, vers quatre heures, les agents de sûreté Icamps et Toulemonde ont arrêté rue de Gand, un nommé Victor Desplechin, âgé de 23 ans, sans domicile fixe, qui était recherché en vertu d'un extrait de jugement rendu par le tribunal correctionnel de Lille, le 27 novembre dernier, pour subir une peine de six jours de prison.

Desplechin sera conduit à Lille ce matin.

## ÉTAT CIVIL

*de Tourcoing du 6 janvier 1902*

*Naissances.* — Christiaens, Lorthioir, rue des Ursulines, 19. — Laure Vlamynck, rue du Moulin, 26. — Marie Parent, rue de Rivoli, 31.

*Décès.* — Marie Jadot, 1 an, rue de l'Epine. — Pierre Vanachte, 11 mois, rue de l'Espérance. — Désiré Verscheide, 58 ans, rue Serpentine, 1. — Germaine Himpe, 2 mois, rue du Halot. — Charles Doutreluingne, 30 ans, rue Nationale, 122.

## Autour de Roubaix-Tourcoing

### WATTRELOS

LE FEU. — Un incendie s'est déclaré dimanche soir, vers onze heures, dans la ferme de M. Carlos Lepers, ancien conseiller municipal, hameau du Sartel, à Wattrelos, et l'a complètement détruit.

M. Lepers, qui était couché depuis huit heures et demie, ainsi que ses sœurs, fut réveillé par des cris d'alarme partant de la rue.

Le feu s'était déclaré dans un bâtiment situé derrière le corps de logis et renfermant les instruments aratoires, ainsi qu'une certaine quantité de fourrage. L'incendie se voyait de très loin et bientôt la foule fut considérable aux abords de la ferme.

Les secours furent promptement organisés, mais on dut se borner à sauver les sept vaches enfermées dans les étables, ainsi qu'un cheval qui se trouvait à l'écurie.

M. Lepers estime les pertes, en ce qui concerne les bâtiments, à une dizaine de mille francs environ.

*On ignore la cause du sinistre.*

**Accident du travail.** — Un maçon, travaillant à la nouvelle gare de Tourcoing, Louis Dubucquoy, 20 ans, demeurant au Petit-Tournai, a reçu une pierre sur la main gauche.

M. le docteur Duquennoy, de Tourcoin, lui a prescrit un mois d'incapacité de travail.

**Etat-civil.** — Naissances. — Elodie Boonaert, Petit-Tournai. — Lucien Guilbert, rue de Tourcoing. — Marie Byttebier, rue Pierre Catteau. — Bernardette Clarhaut, rue de France.

Publications. — Alred Catteau, 24 ans, tisserand et Marie Carnotte, 23 ans tisserande — Jules Bonenfant, 36 ans, employé de commerce et Maria Lepers, 27 ans, sans profession. — Jules Vanaverbecke, 25 ans, tisserand et Clémence Depaepe, 25 ans, piquûrière. — Florimond Bas, 26 ans, cordonnier et Clémence Devernay, 29 ans, piquûrière. — Victor Schatteman, 36 ans, fabricant de meubles et Louise Picavet, 24 ans, servante. — Hilaire Mahoudeaux, 31 ans, sous-brigadier des douanes et Célinie Thiebergien, 30 ans, couturière. — François Vandenhove, 73 ans, appréteur et Mélanie Temmerman, 65 ans, journalière.

Décès. — Elodie Boonaert, 34 heures, Petit Tournai.

### MARCQ-EN-BARŒUL

ARRESTATION. — La gendarmerie a arrêté, hier, dans la journée, le sieur M..., ouvrier à la fabrique de Messieurs Lesaffre et Bonduel, pour vol de 250 kilos de cuivre.

Un complice, très activement recherché, ne tardera pas a être lui-même incarcéré.

### BREUCQ

**Vol.** — Des malfaiteurs, restés inconnus, ont, dans l'avant-dernière nuit, forcé la porte de la cave de la baraque de tir aux pigeons au Breucq. Ils ont ensuite monté sur le toit, coupé la moitié de la toiture en zinc et l'ont emportée.

L'un des voleurs s'est blessé pendant l'opération, car des traces de sang ont été relevées sur les lieux.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

### HEM

**Vol.** — Dimanche soir, vers 7 h. 1/2, M. Jovenaux, cultivateur à Hem, près du Calvaire, a été victime d'un vol.

C'est Mme Jovenaux, en rentrant d'avoir été traire les vaches, qui s'aperçut que la porte d'une chambre à coucher était ouverte. Elle approcha de la chambre et vit l'armoire et la fenêtre ouvertes ; aussitôt elle soupçonna un vol.

En effet, un voleur, qui certainement connaissait la maison, avait enlevé une montre et une chaîne en or, 2 alliances en or, une paire de boucles-d'oreilles en or, un collier en or avec une pierre en diamant, un collier et une croix en or, une boîte renfermant trois mouchoirs de poche et un livre de messe, le tout, pour une valeur de 400 francs.

Plusieurs autres objets que le voleur avait perdus en se sauvant ont été retrouvés dans le jardin.

Les soupçons se portent sur un ancien domestique.

La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

# LE NORD

## Théâtres, Fêtes et Concerts

### GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette)

**Mardi 7 janvier.** — Soirée de gala. Deuxième représentation de SAMSON ET DALILA, grand opéra en 4 tableaux, musique de Saint-Saëns, avec le concours de Mme Lacombe, contralto ; M. Laffite, ténor ; M Riddez, baryton de l'Opéra.

Le spectacle commencera par LE PASSANT, comédie en un acte, de M. F. Coppée.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Places gratuites de 8,401 à 8,800.

Tous les Mercredis, VENTE RECLAME aux Galeries Lilloises. Mercredi 8 : GILETS ET CAMISOLES DE FLANELLE, val. 2.50, vendus 1.45 ce jour seulement.

### ARRONDISSEMENT DE LILLE

### ARMENTIERES

## Conférence Rivola-Bracke-Guesde

Samedi soir, à huit heures et demie, a eu lieu, à la Maison du Peuple d'Armentières, la conférence Guesde, annoncée avec le concours d'autres orateurs du Parti.

Devant un auditoire de plus de huit cents personnes, le citoyen Joseph Fontaine déclare la séance ouverte, et propose à la présidence le citoyen Daudrumez, maire d'Armentières, avec les citoyens Sohier, maire d'Houplines, et Rivolé, adjoint au maire d'Armentières, comme assesseurs. Sur la proposition d'un membre de l'assemblée tous les élus du Parti ouvrier sont invités à prendre place à la tribune.

Le citoyen Daudrumez présente les orateurs, il rappelle la venue du grand militant qu'est Guesde dans notre cité ouvrière à une époque particulièrement troublée, et il donne la parole au citoyen Rivola, membre du P. O. F.

Notre ami est un peu fatigué par la longue campagne qu'il vient de mener dans la région.

Néanmoins, c'est avec une vigoureuse précision qu'il pose les termes du problème socialiste actuel et qu'il détermine le sens et la portée de la crise que le prolétariat national et international vient de traverser.

Il r